

## **RAPPORT MORAL**

*ASSEMBLEE GENERALE 18/03/2011*

C'est un privilège de vous présenter le Rapport Moral de l'EPE de la Drôme et je le mesure à sa juste valeur. Privilège, car j'ai conscience de la qualité des activités que l'association développe sur le département. Privilège également car c'est la dernière année que je le fais. Mon mandat de Présidente s'arrête et je ne demanderai pas son renouvellement.

C'est donc pour moi une manière de faire aussi la synthèse de ces années particulièrement intéressantes que j'ai vécues avec toute l'équipe ici présente. Certains nous ont quitté pour s'engager dans d'autres aventures, d'autres reviennent après un temps d'éloignement pour raisons personnelles. Nous sommes fiers de permettre cette mobilité qui fluctue en fonction des circonstances de la vie. C'est pour nous un gage d'ouverture et de respect de l'évolution de chacun, des valeurs que nous tentons de transmettre.

Lorsque j'ai pris la présidence de l'association, nous étions dans une phase de construction de partenariats avec différents organismes pour le financement de certaines de nos activités. Je dois dire qu'aujourd'hui nous sommes très heureux d'avoir bâti des liens de confiance et ainsi d'avoir consolidé pour un temps certains financements, notamment pour les actions militantes que sont les Cafés des Parents® et les Ateliers d'Initiation à la Communication. Nous remercions nos partenaires et leurs représentants pour ce soutien.

Lorsque vous analyserez le Rapport d'Activités, vous pourrez constater que nous l'avons scindé en deux parties. Deux positionnements vis à vis de nos interlocuteurs :

- Des activités militantes,
- Des prestations de services.

A l'intérieur des **ACTIVITES MILITANTES** vous trouverez trois types de prise en charge des frais de l'association :

- I. Activités à subventions
- II. Activités à subventions partielles
- III. Activités sans subvention, pour lesquelles nous intervenons à titre bénévole ou dont les frais sont prélevés sur nos réserves, ce qui ne peut durer qu'un temps.

### **ACTIVITES A SUBVENTIONS**

Les Cafés des Parents® – dont nous signalons que l'appellation est désormais protégée par la FNEPE<sup>1</sup> – restent l'action dont l'investissement bénévole est très important. Ils ont été ouverts sur le territoire du 5° Pôle<sup>2</sup> mais aussi à Pierrelatte et à Valence à la Maison des Adolescents (MDA).

Il y a eu quelques changements dans les lieux des Cafés sur le territoire du 5° Pôle. Le Café itinérant a quitté Savasse pour s'installer à Espeluche pour l'Agglo de Montélimar-Sesame, celui du Poët Laval s'est transporté à la Bégude de Mazenc pour la CCPD<sup>3</sup>. Pour la CCPM<sup>4</sup> le Café de Sauzet continue à bien fonctionner et nous n'envisageons pas pour l'instant de le changer.

Pour Montélimar nous avons inauguré des Cafés à thèmes en octobre 2010 une fois / mois.

Trois modes de prises en charge en 2010 : les Cafés des Parents® sur le territoire du 5° Pôle sont totalement subventionnés (CG<sup>5</sup>, CAF<sup>6</sup>, CDRA<sup>7</sup>, MSA<sup>8</sup>, CCPD, CCPM), la mairie de Pierrelatte prend en charge le Café des Parents® sur sa ville. Les rencontres entre parents d'ados à la MDA de Valence ont

été financées sur nos fonds propres. En 2011 une convention tripartite devrait être signée entre l'EPE, la MDA et la CAF. Hors convention il nous faut sans cesse trouver de nouveaux partenariats ce qui suppose beaucoup d'investissement de la part des administrateurs, sans oublier notre secrétaire coordinatrice qui fournit un travail très important. Un administrateur bénévole ne pourrait pas s'investir de la même façon.

En 2010 nous avons également été soutenus pour les soirées débats que nous proposons 2 fois par an. Lors de ces soirées notre but est de donner aux parents des pistes de réflexion qui puissent nous soutenir dans notre fonction d'éducation. Nous avons le plaisir depuis quelques temps de voir des parents très intéressés et posant beaucoup de questions aux intervenants. Nous pensons que notre choix de nous situer en tant que *pairs* avec eux a permis cette évolution.

#### ACTIVITES PARTIELLEMENT SUBVENTIONNEES

La fréquentation des formations proposées (atelier d'initiation à la communication et formation interne spécifique aux bénévoles de l'association) est en augmentation. Cette année 32 personnes ont participé aux Ateliers d'Initiation à la Communication en 2 sessions, et 14 à la formation interne que l'EPE propose aux bénévoles dont 4 venaient d'horizons différents. Un bel enrichissement pour chacun d'entre nous et un travail en profondeur avec l'IFMAN pour une alternative non violente au niveau de la relation.

#### ACTIVITES SANS SUBVENTION

Elles se font sur la base du bénévolat total et n'ont pas vocation à perdurer. Elles sont décidées lorsqu'il nous paraît difficile de refuser une sollicitation, le temps d'étudier le dossier et de trouver des partenariats - c'est ce qui s'est passé en 2010 avec la MDA – ou lorsque nous savons qu'elles ne se reproduiront pas comme avec la Paroisse Sainte Anne de Bonlieu où c'est à l'occasion du thème du dimanche que nous avons été contacté : Liberté et éducation. Nous y rencontrons des parents qui se posent beaucoup de questions. C'est aussi une manière de faire connaître nos actions et l'association.

Le dernier domaine d'intervention concerne les PRESTATIONS DE SERVICES qui vous seront présentées dans le Rapport d'Activités. Trois pôles :

- Au bénéfice des professionnels de la petite enfance et de la gérontologie,
- Au bénéfice des parents en partenariat avec les mairies et les CCAS,
- Au bénéfice des acteurs de l'Education Nationale avec :
  1. Le Rectorat de Grenoble qui met à disposition des personnels des consultations de soutien psychologique (5 consultations gratuites par an),
  2. Des enseignants qui recherchent une meilleure communication avec les parents à Tournon,
  3. Des élèves et la prévention des conduites à risques pour les cm2 avant leur passage en 6<sup>e</sup> à Sauzet.

Des publics et des thématiques très divers qui montrent bien que les relations humaines demandent à être construites et travaillées et non plus laissées au hasard des circonstances.

Comme rien n'est parfait, il y a bien quelques points qui ont pu poser problème. J'en retiendrai quatre.

- D'abord la décision de notre interlocutrice principale sur l'antenne nord de l'EPE qui n'a plus souhaité s'investir autant que les autres années. Elle continue toutefois à animer les actions

demandées autour de Romans et au nord du département. Nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait déjà.

- Quelques tensions au sein de l'équipe dues principalement à la charge de travail des bénévoles de l'association, très sollicités. Nous en arrivons à manquer de temps pour assurer le fonctionnement que nous souhaitons tenir, à savoir une co-animation de toutes nos actions avec un professionnel et un bénévole, garants du cadre et de l'esprit de l'association. Il va nous falloir réfléchir sur l'avenir de ce travail.
- Le Coin des Aidants qui n'est pas renouvelé sous la même forme en 2011. En effet, cet espace de parole est peu investi par les aidants familiaux auxquels il était réservé. Nous avons décidé de l'ouvrir au sein même du Café des Parents® en recevant les enfants, devenus adultes, de parents devenant dépendant dans l'inversion des rôles qui se produit là. Nous pensons que les relations qui se développent dans ce temps de la vie peuvent enrichir les échanges avec les parents ayant des enfants ou des ados. Nous avons pu constater que les problèmes rencontrés par les uns et les autres ne sont pas sans lien.
- Enfin un dernier point dont dépendra l'avenir de l'association : l'arrêt de certains administrateurs, également au Bureau de l'association, et en charge de tâches spécifiques et importantes qu'il va falloir remplacer.

Tout ceci a fait naître le besoin d'un temps de supervision pour l'équipe investie dans les actions, et nous le sommes tous puisque nous intervenons dans les Cafés des Parents en co-animation, il en existe 9 par mois actuellement. C'est un temps de partage, de réflexion et de remise en cause de nos différents positionnements, qui se révèle très utile. Il faut savoir que le bénévolat est très important dans l'association ; cherchant à le valoriser pour nos partenaires financeurs, nous en avons découvert l'ampleur que nous ne soupçonnions pas à ce niveau. D'autre part, toutes actions confondues, nous avons reçu plus de 430 personnes. Parlant de relations humaines, nous sommes heureux d'en être arrivés là.

Un point spécifique que nous avons travaillé au cours de l'année 2010 après la Charte et le Règlement Intérieur en 2009 :

- La Philosophie de l'EPE Drôme pour bien poser notre manière de fonctionner au sein des formations et des interventions que nous proposons ;

#### **LE RESEAU**

Il y a eu un fort investissement pour participer aux réunions régionales et je remercie, ici, spécialement Cathy et Elisabeth qui ne ménagent pas leurs déplacements à Bourg en Bresse et Lyon.

Notre secrétaire a aussi été invitée à participer à des réunions de salariés du réseau Rhône Alpes dans un but de mutualisation.

Le réseau national se structure également un peu différemment en initiant des rencontres entre présidents des différentes EPE de France dans le but ici aussi de mieux se connaître, de favoriser une harmonisation des pratiques et de s'enrichir mutuellement de nos différents savoirs.

Pour terminer, j'aimerais insister sur ce qui nous réunit et nous motive à travailler avec les parents pour une éducation délivrée de l'intransigeance et de l'irresponsabilité qui parfois caractérisent les relations humaines. C'est un travail immense qui ne peut avancer qu'à l'aune de l'humaine condition, avec ses erreurs, ses ratés, ses reculs et ses limites, mais aussi avec la confiance, le partage, la solidarité, la réciprocité, l'ouverture et le respect des partenaires dont je vous parlais déjà au début de mon intervention. C'est ce que j'ai rencontré au sein de l'EPE et je tiens à remercier ici l'équipe à laquelle j'appartiens pour cette richesse là.

Josiane Blanc, le 18 mars 2011

---

<sup>1</sup> FNEPE Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs

<sup>2</sup> Territoire du 5° Pôle : Montélimar, Marsanne, Dieulefit

<sup>3</sup> Communauté de Communes du Pays de Dieulefit

<sup>4</sup> Communautés de Communes du Pays de Marsanne

<sup>5</sup> Conseil Général

<sup>6</sup> Caisse d'Allocations Familiales

<sup>7</sup> Contrat de Développement Rhône Alpes

<sup>8</sup> Mutualité Sociale Agricole